



**Assemblée  
parlementaire**

Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

## **Rapport d'activités**



*Rapport semestriel : Fin juin à décembre 2022*

## La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles

La section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles de l'APF assure l'exclusivité de la représentation parlementaire francophone belge. Elle représente donc l'ensemble des parlementaires francophones de la Chambre des Représentants, du Sénat, du Parlement de la Communauté française, du Parlement de Wallonie et du Parlement de la région de Bruxelles-Capitale. Suite aux élections législatives fédérales et régionales du 26 mai 2019, l'assemblée générale s'est réunie le 18 septembre 2019 pour élire son Bureau pour la législature 2019-2024.

Le **Bureau de section** est composé de 13 membres effectifs dont les mandats sont répartis comme suit :



Président de section : Matthieu Daele (Ecolo)



1ère vice-présidente : Alice Bernard (PTB)



2ème vice-présidente : Latifa Gahouchi (PS)



3ème vice-président : Benoît Piedboeuf (MR)



**Vice-président international : Jean-Paul Wahl (MR)**



**Chargé de mission Europe : Jean-Charles Luperto (PS)**



**Vice-président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) : René Collin (CdH)**



**1ere Vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires (RFP) : Françoise Schepmans (MR)**



**Rapporteur de la Commission politique (CP) : Philippe Courard (PS)**



Rapporteure de la Commission des affaires parlementaires (CAP) : Nadia El Yousfi (PS)



Rapporteure du Réseau des jeunes parlementaires (RJP) : Pierre-Yves LUX (Ecolo)



Membre de la Commission de coopération et de développement (CDD) : Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)



Coordonnateur du Réseau de lutte contre le VIHsida, la tuberculose et le paludisme : Malik Ben Achour (PS)

Les suppléants désignés sont MM. John Beugnies (PTB), Olivier Bierin (ECOLO), Mmes Caroline Cassart-Mailleux (MR) et Fatima Ahallouch (PS). Le secrétariat politique du groupe « Les Engagés » a annoncé par mail du 16 janvier 2023 que la suppléance exercée par Mme Alda Greoli, qui a quitté ses fonctions de députée régionale et communautaire en septembre 2022, sera assurée par M. Michel de Lamotte.

## 1. Réunions du Bureau de section

**Le 21 juin 2022**, les membres du Bureau de section ont acté, à la demande du groupe Ecolo, le remplacement de Mme Margaux De Ré, rapporteure au Réseau des jeunes de l'APF par M. Pierre-Yves Lux qui assurera dorénavant ses fonctions.

Les membres du Bureau ont ensuite pris connaissance du programme de l'assemblée générale ainsi que de l'ordre du jour du Bureau international de la 47<sup>ème</sup> session de l'APF prévue à Kigali en juillet 2022. Ils décident que la section intervienne dans le débat général portant sur la « *Gouvernance mondiale : le rôle des parlements pour une paix durable* ». Le Comité exécutif de section échangera à ce sujet afin que le message exprimé soit partagé par tout un chacun.

M. Philippe Courard informe les membres qu'il posera la question de la Commission politique de l'APF à la secrétaire générale de l'OIF, à la demande de son président empêché, Christophe Frassa.

Concernant la préparation de la 34<sup>ème</sup> session de l'Assemblée régionale Europe (ARE) à Barcelone du 24 au 26 octobre 2022, le Bureau décide de la composition de sa délégation.

Il est rappelé aux membres que le 20 juillet 2022 lors des Francofolies de Spa, la section remettra à titre posthume les insignes de l'Ordre de la Pléiade à Pierre Rapsat et qu'une journée consacrée à la Francophonie institutionnelle sera organisée en présence de la Secrétaire générale de l'OIF. Les membres sont invités à participer à ces deux événements.

**Le 11 octobre 2022**, les membres du Bureau ont accueilli et entendu une délégation tunisienne issue de la société civile composée de personnalités reconnues pour leur expertise en matière de Droits de l'Homme.

L'objectif de cette rencontre était de faire état de la situation politique en Tunisie et d'examiner les possibilités d'établir des contacts entre la société civile et les représentants de l'APF internationale qui participeront au Sommet des Chefs d'Etat de la Francophonie qui se réunira à Djerba. Le fruit de cette rencontre fut communiqué en temps utile au secrétariat général de l'APF pour que le meilleur suivi puisse être assuré en temps opportun.

## 2. Participation de la section aux activités internationales de l'APF (ordre chronologique)

En début d'année 2022, grâce à une maîtrise de plus en plus satisfaisante de la crise sanitaire, les règles en matière de déplacements à l'étranger s'assouplissent permettant la reprise progressive des activités de diplomatie parlementaire.

**Du 5 au 11 juillet 2022**, le Bureau international, les quatre commissions permanentes, le réseau des femmes parlementaires, le réseau des jeunes parlementaires ainsi que la 47ème session de l'APF se sont réunis à Kigali (Rwanda) à l'invitation de la section rwandaise. Cette assemblée plénière était la première à se dérouler en présentiel depuis celle de juillet 2019 à Abidjan.

La délégation de la section était composée du Président du Parlement **M. Rudy DEMOTTE**, **MM. Jean-Paul WAHL**, **Jean-Charles LUPERTO** et **Matthieu DAELE**, membres du Bureau, de **M. Philippe COURARD**, rapporteur à la Commission politique, **Mme Nadia EL YOUSFI**, rapporteure à la Commission des affaires parlementaires, de **Mme Françoise SCHEPMANS**, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du Réseau des femmes, de **MM. Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN**, membre de la Commission de coopération et développement et **Pierre-Yves LUX** qui a repris, par application de l'article 12 du Règlement du Réseau des jeunes parlementaires, les fonctions de rapporteur de Mme Margaux DE RE, démissionnaire.

Cette modification dans la composition de la section belge a par ailleurs été entérinée par le Bureau international réuni le 5 juillet sous la présidence de M. Adama BICTOGO, Président de l'APF et président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire qui a succédé à M. Amadou SOUMAHORO décédé le 7 mai 2022.

A la suite des réunions des diverses instances de l'APF, les parlementaires ont participé à la Cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la 47<sup>e</sup> Session.

En sa qualité de président de section, M. DAELE est comme décidé en Bureau de section, intervenu dans le débat général.

Chaque commission, réseau et région ont présenté leurs travaux à l'ensemble des participants de l'assemblée générale. Conformément aux statuts de l'APF, les sections membres ont élu le nouveau président de l'APF.

Le député canadien Francis DROUIN devient ainsi le plus jeune président depuis la création de l'APF. Dans son discours inaugural, M. DROUIN a placé d'emblée la jeunesse au centre de ses préoccupations.

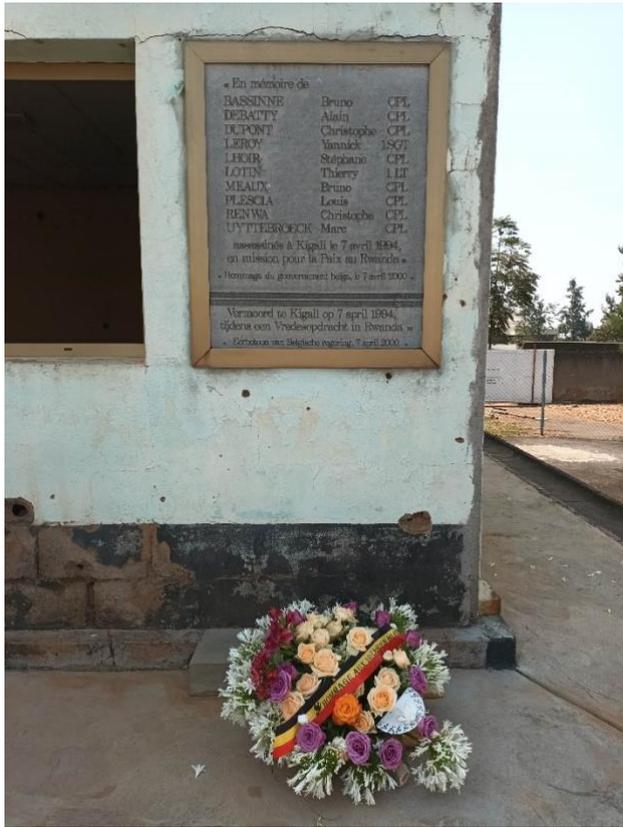
Soulignons également que la Secrétaire générale de l'OIF a prononcé une allocution synthétisant les actions menées par l'OIF et relatant les situations politiques dans l'espace francophone avant d'ouvrir la séance de questions réponses.

A la fin des travaux, le président du Parlement, M. Rudy DEMOTTE et les présidents d'assemblée participant à la 47<sup>E</sup> Session ont été reçus en audience privée par le président de la République du Rwanda, M. Paul KAGAME.

Les membres de la délégation se sont rendus à Camp Kigali où était organisée par les services de l'Ambassade de Belgique une cérémonie d'hommage aux 10 paras belges assassinés en 1994 lors du génocide rwandais.

Accompagné de **S.E.M. Bert VERSMESSEN**, Ambassadeur de Belgique à Kigali, et du Colonel Didier CALMANT, Commandant du Camp, le Président Demotte s'est incliné devant leur épitaphe après avoir déposé une gerbe de fleurs.





**Du 24 au 27 juillet 2022**, le Chargé de mission Europe s'est rendu à Tirana (Albanie) en vue d'ouvrir officiellement la 9<sup>ème</sup> édition du Parlement francophones des jeunes (PFJ) de l'APF qui s'est réuni dans la capitale européenne de la jeunesse 2022 à l'invitation du Maire de la République d'Albanie qui à cette occasion a reçu la décoration de l'ordre de la Pléïade.



En séance solennelle d'ouverture présidée par **M. Jean-Charles LUPERTO**, le Président de l'APF qui a tenu par sa présence à exprimer le soutien de l'APF au PFJ a prononcé une allocution soulignant notamment les regrets de l'APF de n'avoir pu réunir la 9<sup>ème</sup> édition du PFJ ni en juillet 2019 à Abidjan, ni à Rabat en 2020 et ce pour des raisons indépendantes de la volonté de l'APF.

Les jeunes délégués désignés par la section pour cette 9<sup>ème</sup> édition du PFJ sont :

- Sylvain Poivre (23 ans), ancien délégué effectif 2019 désigné pour Abidjan, master en sciences politiques à l'UCL ;
- Cassandra Marechal (20 ans), formation de chef d'entreprise « Gestion » en apprentissage au centre IFAPME Namur-Brabant wallon.

Tous deux ont choisi de présenter le thème « *Doit-on abolir la peine de mort dans l'espace francophone ?* » qui a été débattu en commission politique du PFJ.

En sus de ses deux délégués, la section Belgique a invité deux autres jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Loïc Perrin et Nour Samir à participer à cette simulation parlementaire.

Tous deux avaient déjà participé, en septembre 2021, à l'activité Jeunesse de l'APF « Le train des mémoires ».



**Le 19 octobre**, les membres de la délégation permanente dont fait partie **M. Jean-Paul WAHL** se sont réunis en visioconférence en vue de déterminer les lignes directrices à respecter par les représentants de l'APF présents au sommet de la Francophonie à Djerba.

**Du 3 au 4 novembre**, **M. Philippe COURARD** a participé au Groupe de travail relatif à la révision des statuts à Paris qui s'est réuni au Sénat français.



Les amendements aux statuts de l'APF proposés par le groupe de travail seront soumis au Bureau international de Papeete fin janvier 2023. Un premier tour de table a été effectué avec des propositions d'amendement sur le règlement d'ordre intérieur et le règlement financier.

Les participants ont ensuite évoqué largement le mécanisme de vigilance démocratique.

**Les 24 et 25 novembre 2023** à Paris, **M. René COLLIN** a pris part à la réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme qui se tenait à l'Assemblée nationale française à Paris (France).



Après avoir adopté l'ordre du jour et le compte rendu de la dernière réunion du Réseau, les participants ont pris connaissance de son rapport d'activités annuel, du bilan des épidémies dans divers pays membres ainsi que des actions de prévention et de prise en charge qui y sont déployées.

Les discussions ont largement porté sur les effets néfastes que continue de produire la crise de Covid-19 sur les épidémies de VIH, de tuberculose et de paludisme en termes de recrudescence et de prise en charge.

En vue de concrétiser et de nourrir les échanges, le Réseau a procédé à différentes auditions d'experts issus d'associations et d'organismes internationaux ainsi que de responsables politiques en charge de la santé.

Le Président du Réseau a clôturé les travaux en précisant qu'au regard des nombreuses interconnexions tant des facteurs de risque et d'aggravation des épidémies que des actions de gestion des crises sanitaires, le Réseau devrait à l'avenir pouvoir élargir son champ d'analyse et d'échanges de bonnes pratiques entre les pays francophones en intégrant les problématiques croisées des différentes épidémies mondiales. A cet effet, le Bureau de l'APF et son Assemblée générale examineront les propositions de modification des statuts du Réseau en ce sens.

## Assemblée régionale Europe

Les 24 et 25 octobre 2022, s'est tenue à Barcelone (Espagne), la 34<sup>ème</sup> session de l'Assemblée régionale Europe à l'invitation de la présidente du Parlement de Catalogne.



Présidée par le Chargé de mission Europe **M. Jean-Charles LUPERTO**, la délégation de la section était composée du Vice-président international de l'APF **M. Jean-Paul WAHL**, du Président de section **M. Matthieu DAELE** et du Vice-président de la CECAC **M. René COLLIN**.

La thématique de cette 34<sup>ème</sup> session intitulée « Les parlements et les droits de l'Homme » a été déclinée en 3 panels animés par des conférenciers de réputation internationale largement plébiscités par les 18 sections participantes qui ont souligné la qualité et la richesse des exposés présentés.

Parmi les experts auditionnés, deux experts belges, M. Frédéric BOUHON, professeur d'université, spécialiste en droit parlementaire et droits de l'homme et M. Samuel COGOLATI, député fédéral et Vice-président du Comité des droits de l'homme des parlementaires à l'Union interparlementaire sont intervenus au panel 2 « la protection des droits de l'homme des parlementaires » et au panel 3 « les droits à la liberté d'expression et de réunion des parlementaires ».

A l'issue de chacun des panels, toutes les sections présentes se sont longuement exprimées pour exposer leur point de vue et susciter le débat avec les conférenciers.

Les Chargés de mission Afrique et Amérique ont présenté ensuite le bilan des activités de leur région.

### **3. Participation de la section aux missions parlementaires menées conjointement par l'APF et l'OIF**

**Du 27 au 28 septembre**, Mme **Latifa GAHOUCI**, 2<sup>ème</sup> vice-présidente du Bureau de section a participé à Phnom Penh (Cambodge) au séminaire parlementaire du Réseau des femmes parlementaires dont le sujet « L'autonomisation économique des femmes en zone rurale » est de nature à conditionner l'amélioration de la condition féminine et l'égalité entre les sexes. De surcroît, son développement participe à l'évolution de la vie économique du pays. Il est en effet constaté qu'en Asie du Sud et plus particulièrement au Cambodge, les femmes en zone rural rencontrent des obstacles pour créer leur entreprise et s'intégrer dans la vie économique.

Organisé conjointement par l'APF et le Sénat du Royaume du Maroc, ce séminaire a pour objectif d'informer les parlementaires sur les difficultés de ces femmes à échanger leurs expériences en vue de trouver des stratégies visant à favoriser leur indépendance économique.

Mme Gahouchi est intervenue dans le débat portant sur les mesures visant à promouvoir l'accès à la propriété pour les femmes en zones rurales ainsi que dans celui visant les mécanismes législatifs mis en place pour favoriser la création d'entreprises dans le milieu rural (incitants, etc.).

**Du 1er au 5 octobre**, Mme **Françoise SCHEPMANS**, première vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF a participé à un séminaire parlementaire organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire) sur la protection et l'accompagnement des femmes touchées par les violences en zones de conflit et terrorisme. Ce séminaire était organisé par l'APF, en collaboration avec ONU Femmes et s'adressait principalement aux parlementaires ivoiriens et également à la société civile.



Mme Schepmans a exposé les mesures prises par la Belgique pour accompagner les victimes de terrorisme et les femmes victimes de violences.

Elle a ainsi notamment détaillé les missions des centres de prévention des violences sexuelles (CPVS) et insisté sur l'importance de proposer, aux victimes, une approche multidisciplinaire dans leur suivi.

Sa collègue rwandaise, Mme Euthalie Nyirabega, a présenté les politiques mises en place pour accompagner les femmes suite au génocide. Les femmes ont, en effet, été des actrices majeures dans la reconstruction de ce pays.

Les autres intervenantes ont rappelé notamment la nécessité de mettre en œuvre la résolution 1325 de l'ONU ainsi que ses 4 piliers "Participation, Protection, Prévention et Réhabilitation" ainsi que l'importance de l'échange de bonnes pratiques.

**Du 17 au 19 octobre, Mme Latifa GAHOUCI** a pris part à Tirana (Albanie) au séminaire parlementaire d'information et d'échanges institutionnels sur les questions d'éthique et de déontologie parlementaire et sur la mise en place d'une politique pour lutter contre les violences faites aux femmes et le harcèlement sexuel dans les parlements.

**Du 7 au 10 novembre, Mme Françoise SCHEPMANS** à la demande du Secrétariat général de l'APF, s'est rendue à Reykjavik (Islande) pour assister au Forum Global – Women Leaders.

Attirant des centaines de participantes chaque année, le Forum offre un aperçu des meilleures pratiques et des solutions que les dirigeant(e)s déploient dans tous les secteurs pour atteindre la parité.

Mme Schepmans a ainsi présenté le Réseau des Femmes de l'APF et rappelé les actions de l'APF envers les parlements, notamment concernant la Résolution "Femmes, paix et sécurité".

La vice-présidente du Réseau a également établi des liens avec différentes femmes leaders, notamment Tunisiennes, Kosovares, Congolaises et Lituaniennes.



**Du 9 au 12 novembre**, une délégation parlementaire de l'APF conduite par son nouveau président, M. Francis DROUIN s'est rendue à Sharm El-Sheikh (Egypte) où se tenait la 27<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur le climat (COP 27). Invité à faire partie de cette délégation, le Chargé de mission Europe a participé notamment à la Réunion de concertation parlementaire francophone qui s'est tenue le jeudi 10 novembre au pavillon de la Francophonie. Cet atelier à destination des parlementaires, ministre et présidents de chambres francophones présents à la CoP27 était organisé par l'APF et l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD), avec le soutien de l'OIF. Son objectif était de débattre de la synergie entre parlements et gouvernements pour une action climatique accélérée dans l'espace francophone.

Pour sa part, **M. Jean-Charles LUPERTO** s'est exprimé au nom de la Région Europe dans le premier panel consacré à la question des besoins réels des pays francophones pour faire face à l'urgence climatique.

Dans sa conclusion, le Secrétaire général parlementaire de l'APF a annoncé que cette rencontre amorçait un dessein novateur de l'APF : élaborer un « corpus législatif » sur les changements climatiques, boîte à outils technico-juridique pour aider les parlements à légiférer efficacement dans ce domaine, en fonction de leurs besoins spécifiques et en s'inspirant des avancées législatives déjà en vigueur parmi les autres nations francophones.

**Les 23, 24 et 25 novembre**, **M. Matthieu DAELE**, Président de la section et **Mme Latifa GAHOUCI**, vice-présidente ont participé à Beyrouth (Liban) à deux séminaires parlementaires organisés à l'assemblée nationale libanaise par l'APF dans le cadre de son programme de coopération et qui avaient pour sujets : « La gouvernance numérique : enjeux et opportunités pour une citoyenneté inclusive » ainsi que « Le rôle du Parlement et des parlementaires pour favoriser l'émancipation des femmes dans un contexte de crise sociale ».



#### **4. Ordre de la Pléiade**

**Le 20 juillet 2022**, sur la grande scène du festival des Francofolies de Spa, le président de section **M. Matthieu DAELE** a décerné, à titre posthume, l'insigne de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade au chanteur verwiétois Pierre Rapsat, artiste qui a profondément marqué de son empreinte la scène musicale belge et à l'initiative de la création des Francofolies de Spa.



La Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, est un ordre à vocation internationale destiné à reconnaître les mérites de personnalités qui se distinguent en servant les idéaux de coopération et d'amitié de la Francophonie.

Cette distinction décernée à Pierre Rapsat rend hommage à son œuvre musicale, son action en faveur du monde culturel francophone ainsi qu'à sa personnalité éminemment humaniste.

\*\*\*